



DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Avril 2025

L'an deux mil vingt - cinq, le 15 du mois d'avril à vingt heures, se sont réunis dans les lieux habituels, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Sylvestre, sous la présidence de Mme Josette CHARVIER, Maire de SAINT-SYLVESTRE, dûment convoqués.

Étaient présents : **BARBEROT** Marie-Hélène, **BARNOIN** Amaury, **BARRACHIN** Mireille, **BEAUQUIS** Michel, **CHARVIER** Josette, **MALLET** Emmanuelle, **MASSON** Michel, **MOISE** Bastien, **PERA** Sophie, **REYMOND** Régis, **TEYSSÉDOU** Marie, **TILLY** Cécile

Absents/excusés : **PINEL** Bénédicte pouvoir donné à Josette CHARVIER

Secrétaire de séance : Emmanuelle MALLET

Date de convocation	10/04/2025
Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de suffrages exprimés :	13
Votes Pour :	13
Votes Contre :	
Abstention :	

MARCHE TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE

Madame le Maire rappelle que le CAUE a été consulté au départ du projet sur l'évolution et la mise en conformité des bâtiments de l'école et de la salle des fêtes. L'idée retenue est d'installer, à la rentrée 2025, le restaurant scolaire dans la salle des fêtes. Par la même occasion, des travaux de rénovation et d'isolation seront effectués dans la cuisine de la salle des fêtes.

L'entreprise ICR Construction a été retenue car elle est la seule à pouvoir effectuer ces travaux durant l'été 2025. Elle agit en qualité de maître d'œuvre, de l'étude jusqu'à la réception des travaux, et collaborera avec un bureau de contrôle. Il est proposé aux membres du conseil municipal d'examiner le devis.

Décompte ICR Travaux aménagement intérieur :

LOT 01 - Lots techniques :	28 090,00 €
LOT 02 - Cloison, menuiserie, faux plafond :	14 350,00 €
LOT 03 - Revêtements muraux :	10 560,00 €
LOT 04 - Équipements cuisine :	15 900,00 €

Montant total HT Aménagement intérieur : 68 900.00€

LOT 05 : Bureau de contrôle technique

Le maître d'ouvrage des travaux de réaménagement de la salle des fêtes est tenu d'exécuter ces travaux conformément aux normes en vigueur et de contracter avec un bureau de contrôle.

Le bureau ALPES CONTROLE a fait une offre de contrat pour cette mission spécifique.

Montant des honoraires : 1 190,00 € HT.

LOT 06 - Raccordement aux réseaux et installation d'un bac à graisse

En complément de ces travaux, un devis a été établi par l'entreprise Patrick TP pour raccorder les évacuations d'eaux usées à notre station d'épuration (tranchées, fournitures PVC, regards, matériaux de remblai, ...) ainsi que la fourniture et pose d'un bac à graisse pour traiter les eaux de cuisine.

Le bac à graisse est prévu pour un prévisionnel de 80 à 100 couverts.

Montant total HT raccordement aux réseaux : **8 412,63 € HT**

Montant total du marché : 78 502.63 HT

Après avoir étudié les offres, les membres du conseil, à l'unanimité décident :

- **De valider** les devis tels que présentés :

ENTREPRISE ICR Montant total HT pour les lots 01 à 04 : **68 900.00 € définis comme suit :**

LOT 01 - Lots techniques :	28 090,00 €
LOT 02 - Cloison, menuiserie, faux plafond :	14 350,00 €
LOT 03 - Revêtements muraux :	10 560,00 €
LOT 04 - Équipements cuisine :	15 900,00 €

LOT 05 - Bureau de contrôle technique

Sté Alpes Contrôles : Montant des honoraires : **1 190,00 € HT.**

LOT 06 - Raccordement aux réseaux et installation d'un bac à graisse

Entreprise PATRICK TP : Montant total HT : **8 412,63 € HT**

Montant total du marché : 78 502.63 HT

- **D'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent à ce marché**

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus

Le Maire

Josette CHARVIER



Le secrétaire de séance

Emmanuelle MALLET



DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 Avril 2025

L'an deux mil vingt - cinq, le 15 du mois d'avril à vingt heures, se sont réunis dans les lieux habituels, les membres du Conseil municipal de la Commune de Saint-Sylvestre, sous la présidence de Mme Josette CHARVIER, Maire de SAINT-SYLVESTRE, dûment convoqués.

Étaient présents : **BARBEROT** Marie-Hélène, **BARNOIN** Amaury, **BARRACHIN** Mireille, **BEAUQUIS** Michel, **CHARVIER** Josette, **MALLET** Emmanuelle, **MASSON** Michel, **MOISE** Bastien, **PERA** Sophie, **REYMOND** Régis, **TEYSSÉDOU** Marie, **TILLY** Cécile

Absents/excusés : **PINEL** Bénédicte pouvoir donné à Josette CHARVIER

Secrétaire de séance : **Emmanuelle MALLET**

Date de convocation	10/04/2025
Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	12
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de suffrages exprimés :	13
Votes Pour :	13
Votes Contre :	
Abstention :	

TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme Le maire expose que dans le cadre des travaux d'aménagement de la cantine scolaire dans la salle des fêtes d'un montant estimatif de **78 502.63 € HT**, la commune peut solliciter des aides auprès du département et de la Région.

Elle propose de demander une subvention pour ces travaux au titre du CDAS 2025 et une subvention au titre du plan ruralité de la région.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, les membres du conseil municipal après délibération, à l'unanimité

- **Décident** de demander une subvention au titre du CDAS 2025 et une subvention auprès de la région pour le projet de travaux d'aménagement de la cantine dans la salle des fêtes.

Montant des travaux : 78 502.63 € HT

Subvention au titre du CDAS 2025 : 60 %

Subvention au titre du Plan ruralité Région : 20 %

- **Autorisent** Mme le Maire à signer tout document relatif à ces demandes.

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et ans ci-dessus

Le Maire

Josette CHARVIER



Le secrétaire de séance

Emmanuelle MALLET